



# PRESAO

Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest  
West Africa Food Security Capacity Strengthening and Research Program

Résumé N° 5- 2011-08

Août 2011

## Composante SRAI

Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa

# Dynamique de la consommation alimentaire au Sénégal: principales tendances

Par:

Momar Balle SYLLA (ANSD, Sénégal)

Mohamadou Lamine DIA (DAPS, Sénégal)

 **syngenta** fondation pour  
une agriculture  
durable



Les documents du PRESAO sont disponibles à  
<http://www.aec.msu.edu/fs2/presao.htm>

Composante majeure du secteur primaire, l'agriculture sénégalaise fournit l'essentiel de l'alimentation des populations. Cependant, la production agricole nationale demeure limitée par un certain nombre de facteurs notamment la dépendance à un régime pluviométrique, la faible productivité des systèmes de production, la vétusté et l'insuffisance du parc de matériel agricole et la mauvaise qualité du capital semencier, etc. Depuis l'année 2000, un vaste programme de lutte contre l'insécurité alimentaire pour aboutir à une souveraineté alimentaire avec plusieurs initiatives prises et des mesures d'accompagnement dans le sens d'une d'amélioration de l'environnement naturel (protection des végétaux, recours aux pluies provoquées et aménagement de bassins de rétention des eaux pluviales). Tout cela a eu comme résultat un relèvement du niveau de la production des principales céréales (mil/sorgho, riz) pour respectivement des hausses de 19% et 32% de la production. La crise de 2008 a entraîné la rareté des denrées de grande consommation. Cette rareté à laquelle s'est ajoutée la hausse des prix à l'importation, qui implique celle des prix à la consommation des principales denrées importées, a impacté les prix des produits locaux à travers l'effet de substitution. En effet, l'augmentation des prix à la consommation des produits importés a stimulé la demande des produits locaux avec une offre faible de produits importés. Ce qui fait qu'en termes d'origine, les produits locaux ont contribué pour 77% à la hausse, contre 23% pour les produits importés. Il est ressorti de l'analyse des données des enquêtes sur la consommation des ménages (réalisées en 1994 et 2001) et des résultats des bilans alimentaires du Sénégal, les points suivants confirmant ou infirmant les différentes hypothèses de l'étude.

#### Structure des dépenses de consommation

Les ménages consacrent la plus grande part de leurs dépenses à l'alimentation, celles relatives à l'éducation et à la santé n'excèdent pas 2 et 3% respectivement. Les dépenses alimentaires se situent encore au-dessus de 50% des dépenses totales en milieu rural, elles sont entre 36 et 47% en milieu urbain dans la période. Entre 1994/1995 et 2001/2002 les niveaux de dépenses d'alimentation et d'éducation ont progressé positivement tandis que ceux des dépenses de santé ont légèrement baissé. Le niveau des dépenses alimentaires décroît avec le niveau de vie. Ceux des dépenses d'éducation et de santé ont pris la tendance inverse. Les parts consacrés à l'alimentation sont plus importantes en 2001/2002, cela pourrait traduire une légère perte de pouvoir d'achat des ménages. L'analyse de la répartition des dépenses au niveau sous-national fait ressortir trois groupes de régions dont la part des dépenses d'alimentation atteignent plus de 60%, entre 50 et 60% et moins de 50%. Dakar se classe toujours dans cette dernière classe, il en est de même pour les régions de Thiès Louga, Kaolack et St Louis dans la classe intermédiaire. Diourbel, Ziguinchor, Fatick, Kolda et Tamba n'ont pas un classement constant. Cette répartition donne un aperçu sur l'idée qu'on se fait sur le pouvoir d'achat des différentes régions du pays : la capitale, qui concentre l'essentiel des activités économique, les villes intermédiaires et les régions avec une vaste zone rurale dont le niveau des ressources dépend pour une bonne part des aléas climatiques.

Les produits achetés constituent pour l'essentiel le ravitaillement du ménage en produits alimentaires, 87 francs sur 100 passent par cette voie. La valeur des produits autoconsommés varie entre 9 et 13 francs sur les 100. Ce montant est variable du fait que le niveau de production agricole dépend de celui des précipitations qui est assez variable d'une année à une autre. Les achats de produits prédominent quel que soit le milieu de résidence, mais les citadins achètent relativement plus de produits alimentaires que les ruraux qui détiennent

les parts de produits autoconsommés plus importantes. Le montant d'argent affecté aux achats de produits alimentaires croît avec le niveau de vie, il est de 80 à 90 francs sur 100. Les autres modes d'acquisition évoluent en sens inverse par rapport au niveau de vie. Les montants consacrés baissent avec le niveau de vie du ménage. La baisse du niveau des achats n'entraîne pas systématiquement une hausse de l'autoconsommation surtout pour les ménages ayant des bas revenus où il n'y a pas substitution des deux modes d'acquisition.

### Structure des dépenses alimentaires

La consommation alimentaire des sénégalais est caractérisée par la forte présence du riz (plus de 15% des dépenses). Il est suivi des huiles végétales, de la viande, du poisson des légumes et du sucre. Dans l'ensemble les céréales et les produits dérivés totalisent près de 34% des dépenses. Il convient de noter le poids non négligeable du mil en milieu rural. La structure de consommation est assez stable sur la période. Les parts du riz, du mil et du poisson diminuent quand le niveau de vie augmente, d'autres comme la viande, les produits laitiers ont un comportement contraire aux précédents. Au niveau des régions il faut noter que l'accessibilité du produit pour les populations en 1994/1995 liée à une certaine spécialisation dans la production et le degré d'urbanisation. En effet, le mil prend la place du riz à Fatick, le blé et les produits dérivés ont des niveaux de consommation dans les régions plus urbanisées.

### Propension marginale à consommer des produits alimentaires (PMC) et l'élasticité revenu

Quand le revenu des ménages augmente, la consommation des produits peuvent connaître une évolution dans un sens ou dans un autre. Le niveau de consommation des céréales (mil, riz en 2001/2002 et des "autres céréales") baisse quand les ressources du ménage augmentent. Tous les autres produits évoluent dans le sens positif à des degrés divers : riz, viande et huiles végétales (plus de 0,05) ; fruits, légumes, tubercules et produits à base de céréales (moins de 0,01).

### Insécurité alimentaire et inégalités d'accès à l'alimentation

La mesure de l'insécurité alimentaire est faite sous trois angles. Il y a l'approche dite monétaire qui compare la dépense alimentaire par équivalent-adulte au seuil de pauvreté alimentaire, l'approche directe qui vérifie si le ménage atteint en moyenne la norme requise de 2400 kcal pour le Sénégal et, enfin, l'approche paramétrique qui suppose que la distribution de la consommation calorique suit une loi log-normale. Les résultats des deux premières approches donnent une diminution de l'insécurité alimentaire sur la période considérée. Ce changement est plus profond en milieu urbain. L'insécurité monétaire donne des incidences qui sont un peu au-dessus de celles de l'approche directe. L'insécurité est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain et l'écart est moins grand avec l'approche paramétrique. La différence des résultats entre l'approche monétaire et l'approche directe indique que le ménage peut avoir le minimum de calories requises sans atteindre le seuil de pauvreté alimentaire ou vice versa (5<sup>ème</sup> quintile). Le risque d'insécurité alimentaire baisse quand le niveau de vie progresse. Il est moins grand pour les régions comme Dakar, avec la capitale du pays, St Louis et Thiès.

## Diversité de la diète

La disponibilité énergétique de 3607 Kcal nettement supérieure à la norme de 2400 Kcal, est fournie par: (i) les glucides à hauteur de 2017 Kcal soit 55,9% de la disponibilité énergétique : naturellement c'est le nutriment fournissant le plus d'énergie dans l'alimentation, mais il est dans des proportions plus ou moins acceptables de 55,9% donc légèrement supérieur à la norme de 55% ; (ii) les lipides à hauteur de 1152 Kcal soit 32% de la disponibilité énergétique ; comme deuxième nutriment énergétique dans l'alimentation, les lipides se trouvent dans cette ration alimentaire dans des proportions correctes entre 30% et 35% ; (iii) les protides à hauteur de 438 Kcal soit 12,1% de la disponibilité énergétique ; le dernier nutriment énergétique dans l'alimentation, les protides se trouvent aussi dans cette ration alimentaire dans des proportions acceptables 12% donc entre 11 et 15%. Comme cela apparaît à travers les résultats, la diète semble être équilibrée, car l'apport respectif des protéines, lipides et glucides se trouvent dans les intervalles définis comme normes.

## Structure des disponibilités alimentaires et leurs utilisations (TDI, TAS)

Globalement, les productions nationales complétées par les importations et stocks couvrent largement les besoins alimentaires, avec des niveaux de disponibilité apparente par personne par an de 198 kg de céréales supérieure à la norme de 185 kg/pers/an. L'analyse du niveau des disponibilités alimentaires par personne et par an sur la période 2001 – 2009/10, montre une évolution croissante variant entre 157 et 205 kg d'aliment disponible par personne et par année soit une progression sur les dix ans de 23%. Les disponibilités énergétiques, protéiniques et lipidiques du régime alimentaire du Sénégal, se sont nettement relevées à partir de 2008 et sont restées relativement satisfaisantes, attribuable à l'augmentation des productions agricoles connue pendant cette période 2008-2010. Globalement, le TAS alimentaire de 55% montre que l'autosuffisance en céréales est assurée à un peu plus de 50%. De manière spécifique, le niveau de taux de couverture du groupe de céréales est de 55%, dont celui du mil/sorgho est de 86%, du maïs 75% et du riz de 39%. Le niveau de taux de couverture du groupe des légumineuses sèches, est de 100%, ce qui montre une couverture totale des utilisations par la production nationale. Quant aux huiles végétales, le TAS est de 35%, ce qui dénote une faiblesse de la production nationale d'huile d'arachide. La sécurité alimentaire au Sénégal est précaire, puisque le pays a un taux global de dépendance des importations (TDI) assez important en produits alimentaire, ce taux varie sur les dix dernières années (2001-2010) entre 22 à 47% avec une moyenne sur les dix ans de 37%.